

**Pollution de la rivière des Mille-Iles à Bois-des-Filion :
Demande d'enquête concernant les déversements illégaux depuis juin**

Montréal, le 27 octobre 2011 – Fondation Rivières dénonce la situation à Bois-des-Filion où un poste de pompage d'eaux usées ne fonctionne plus et déborde dans la rivière depuis deux mois. Les eaux usées des 9 000 résidents se déversent donc directement dans la rivière des Mille-Îles. La municipalité n'a pas jugé important d'en informer ses citoyens. Les responsables ne comprennent toujours pas la cause de ces bris successifs qui ont débuté en juin dernier. Comment se fait-il que cette installation de seulement onze ans ne soit pas fonctionnelle? Est-ce un problème de conception ou de manque d'entretien? La ville doit immédiatement enquêter pour régler le problème pour de bon.

Il est inacceptable qu'en 2011 une municipalité puisse ainsi déverser des eaux usées sans conséquence. Avec toutes les matières fécales, les résidus des médicaments, les hormones et les produits chimiques qui s'y retrouvent, cela représente un grand bouleversement pour l'écosystème, en plus du risque pour la santé des riverains. Rappelons également que plusieurs municipalités puisent leur eau potable quelques kilomètres plus bas.

Le MDDEP doit prendre ses responsabilités

Bien que la municipalité s'expose à des amendes importantes, il est très rare, voir exceptionnel, que le ministère agisse. De tels déversements ne doivent plus être tolérés et le MDDEP doit utiliser le cas de Bois-des-Filion pour donner l'exemple et envoyer un message clair. Il doit également prévoir des amendes quotidiennes, proportionnelles au délit, pour inciter les municipalités à bien entretenir leurs équipements et à agir rapidement en cas de bris. Lorsqu'une municipalité déverse ses eaux usées pendant deux mois sans trop s'en préoccuper, elle doit en payer les conséquences. Le Ministère doit ouvrir une enquête et divulguer publiquement les résultats et ses recommandations.

«Il faut que la municipalité règle le problème rapidement. Il ne faut pas oublier que ces rejets représentent un risque pour la santé des riverains qui y puisent leur eau potable pas très loin du déversement. Lorsque la Ministre Beauchamp était au MDDEP, elle s'était engagée à informer les citoyens lors des déversements sur le portail Web du Ministère. Avec tous les problèmes d'eau potable qu'on a vu dans les derniers mois, ça doit être mis en place immédiatement» indique Gabrielle Blanchette, biologiste et coordonnatrice de la Fondation Rivières.

La Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer à la préservation, la restauration et la mise en valeur du caractère naturel des rivières – tout autant que de la qualité de l'eau.

- 30 -

Source: Gabrielle Blanchette, coordonnatrice
Fondation Rivières | 514 272-2666